

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est

2 postes à pourvoir

Fiche de poste

Année universitaire 2019-2020

Intitulé du poste : Enseignant(e) dans le cadre de l'enseignement « L'architecture du savoir : écrire et soutenir son rapport d'études » I et II

Statut : Intervenant extérieur

Charge d'enseignement : 48h équivalent TD

Présentation générale de l'École

L'École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est est fondée sur un projet pédagogique centré sur l'incidence des mutations urbaines et techniques sur l'acte de bâtir. Sa localisation en ville nouvelle l'a naturellement tournée vers les nouveaux territoires urbains et les nouvelles pratiques du projet qu'elles supposent.

L'enseignement du projet – conçu à quelque échelle que ce soit comme la transformation d'un territoire – se nourrit d'interactions permanentes à l'intérieur d'un cadre théorique contenant l'histoire sociale et morphologique de la croissance urbaine, et une culture technique intégrant au corpus habituel de la discipline l'étude des grandes infrastructures territoriales. L'ambition de l'école est de prendre toute la mesure des préoccupations environnementales contemporaines et de réviser la pédagogie de l'architecture en conséquence, tant dans les enseignements de projet et de construction que dans les cours de théorie et d'histoire.

Cette approche, toujours pluridisciplinaire, a donc conduit à définir, au sein du premier cycle, quatre grands champs de connaissances complémentaires à l'enseignement du projet architectural proprement dit : « architecture », « construction », « représentation », « territoire ».

Dans ce cadre, l'enseignement du projet s'inscrit dans une progressivité conduisant de l'exercice de courte durée – les trois premiers semestres d'études – au projet semestriel – les trois semestres suivants-. Des transversalités entre le projet et les autres disciplines sont organisées fréquemment. Elles offrent l'occasion d'exercices spécifiques, de moments particuliers pendant les projets ou de workshops. Les principales transversalités portent sur projet/territoire et projet/construction.

Après le tronc commun d'enseignement de 1^{er} cycle, le deuxième cycle est organisé en quatre filières d'approfondissement combinant enseignement théorique et projet :

« Architecture & experience », dirigée par Éric Lapière ;

« Matières à penser », dirigée par Marc Mimram ;

« Fragments », dirigée par Ido Avissar ;

« Transformation », dirigée par Paul Landauer.

Cette identité pédagogique se renforce à partir de partenariats déjà concrétisés (Ecole des Ponts Paris Tech, Master génie urbain de l'Université de Marne la Vallée, École d'urbanisme de Paris, École des ingénieurs de la ville de Paris...)

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école

L'École dispose d'une unité de recherche, l'« Observatoire de la condition suburbaine », rattachée à l'UMR AUSSER, dont le champ scientifique s'étend de l'évolution des formes urbaines récentes à l'analyse environnementale et au jeu des acteurs décisionnels.

L'école a pour ambition aujourd'hui de donner une place plus importante à la recherche. Cette ambition se décline à trois niveaux :

1. Développer la recherche doctorale et l'accueil des doctorants en constituant un véritable « parcours recherche » dans le cursus du second cycle ;

2. Faire émerger de nouvelles problématiques de recherche en s'appuyant sur les problématiques propres aux enseignements spécifiques de notre école : les 4 filières de master et les formations post-diplôme ;
3. Augmenter les partenariats facilités par notre position privilégiée au sein d'un campus universitaire – singulière pour une école d'architecture francilienne –, préciser la place que peut prendre l'architecture dans le champ plus large des savoirs universitaires et faire valoir les apports conjoints de la théorie, de l'histoire et de la pratique du projet d'architecture pour envisager les territoires et négocier la transition qu'appellent les préoccupations environnementales.

Présentation de l'enseignement

« L'architecture du savoir : écrire et soutenir son rapport d'études »

L'enseignant aura également en charge un groupe de l'enseignement « L'architecture du savoir : écrire et soutenir son rapport d'études ». Dans cet enseignement, l'étudiant démontre sa capacité à élaborer une réflexion théorique et à explorer la discipline architecturale par le biais de l'écriture. Envisagé comme un exercice transversal, le rapport d'études est l'occasion de mobiliser les connaissances acquises tout au long de la Licence. L'étudiant y développe donc une problématique à partir d'objets d'études librement choisis et opère ainsi un travail réflexif sur sa propre pratique et approche de l'architecture. Ce premier travail de recherche est également l'occasion de se familiariser avec des outils méthodologiques et des procédés d'investigation qui serviront de base au travail plus conséquent et exigeant de mémoire de Master. Il s'organise à cheval entre la deuxième et la troisième année.

Qualités et diplômes requis

Doctorat (si possible en architecture).

Justifier d'une expérience pédagogique.

Justifier d'une activité d'écriture, de publications ou travaux de recherche.

Dossier de candidature et procédure d'admission

Pièces à fournir :

- Curriculum vitæ

- Un document présentant les travaux, ouvrages, articles ou mémoires attestant de l'expérience du candidat.

Calendrier

Les documents devront être transmis par email uniquement sur un seul document pdf **pour le vendredi 13 septembre 2019, 12h, au plus tard** à inbal.bismuthhaddad@paris-est.archi.fr

Contact

Pour les questions d'ordre pédagogique : Madame Inbal Haddad, inbal.bismuthhaddad@paris-est.archi.fr